

Attestation de l'employeur – Déplacement durant le couvre-feu décrété par le gouvernement du Québec

Par la présente, je, soussigné(e), représentant l'employeur, certifie que, durant la période de couvre-feu décrétée par le gouvernement du Québec, la personne identifiée dans ce document est reconnue par l'organisation que je représente comme étant une ressource essentielle à la réalisation de ses engagements ou activités prioritaires.

Prénom et nom :

Fonction :

Numéro de téléphone :

Organisation :

Adresse de l'organisation :

La personne suivante doit ainsi se déplacer entre son domicile et son lieu de travail, ou tout lieu où sa présence à titre professionnel est requise, durant la période de couvre-feu :

Prénom et nom :

Fonction dans l'organisation :

Adresse du domicile :

Adresse du lieu de travail :

Cette autorisation est valide du _____ 2021 au _____ 2021.

Signature

Date

Pour toute question, veuillez téléphoner au numéro suivant : _____

Note : Si vous décidez d'utiliser ce formulaire, assurez-vous de bien l'adapter à votre entreprise.

Instruction d'utilisation de la lettre

« Autorisation de déplacement à titre de [professionnel/travailleur sylvicole] »

Un gabarit d'autorisation de déplacement a été produit par le Centre national de coordination gouvernementale, qui relève du ministère de la Sécurité publique.

Les entreprises considérées comme services essentiels ou exerçant des activités prioritaires peuvent utiliser le gabarit comme modèle pour leurs employés qui ont à se déplacer entre les régions/MRC qui font l'objet de mesures de limitation d'accès.

L'utilisation de ce gabarit est valide à compter du 1^{er} avril 2020, et ce, jusqu'à nouvel ordre. Pour plus de détails, vous pouvez vous référer aux arrêtés, notamment 2020-013, 2020-016, 2020-021 et tout autre arrêté subséquent pertinent, publiés à l'adresse suivante : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/situation-coronavirus-quebec/#c479077>

Il est de la responsabilité des entreprises/organismes de faire la démonstration qu'ils font partie des services et activités prioritaires, ou qu'ils produisent des intrants nécessaires à ceux-ci. Pour entreprendre les démarches en ce sens, vous pouvez consulter et imprimer le contenu de la page suivante: <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/fermeture-endroits-publics-commerces-services-covid19/>.

Les activités manufacturières incluant l'industrie des produits du bois et travaux sylvicoles sont identifiées comme prioritaires par le gouvernement du Québec.

Informations à compléter dans le modèle de lettre « Gabarit_Autorisation_de_deplacement_2020-04-16 »

(Texte à remplacer)	Agence régionale de mise en valeur des forêts privées	Entreprise d'aménagement
[professionnel/travailleur sylvicole]	Professionnel	Professionnel ou travailleur sylvicole
[L'employé/L'employée]	Nom de l'employé	Nom de l'employé
[nom de l'organisation concernée]	Nom de l'Agence	Nom de l'entreprise
[décrire cette mission brièvement]	Le suivi et la vérification de travaux sylvicoles qui font l'objet d'une aide financière du gouvernement du Québec	La supervision/réalisation de travaux sylvicoles
[lieu]	Selon le cas	Selon le cas
[X XXX XXX-XXXX]	No téléphone de l'Agence	No téléphone de l'entreprise d'aménagement
[Titre du niveau hiérarchique concerné de l'organisation en question]	Directeur de l'Agence ou Président (selon le cas)	Propriétaire ou directeur général de l'entreprise

Les contenus entre crochets doivent être remplacés par l'information pertinente. Les crochets doivent être supprimés dans la version définitive de la lettre. L'utilisation de la lettre d'autorisation de déplacement à des fins personnelles est strictement interdite.